



MATIÈRES ORGANIQUES

ACCEPTÉES

Résidus alimentaires

Résidus crus ou cuits de fruits, légumes, viandes, poissons, produits laitiers, os, œufs
Produits céréaliers tels que pains, gâteaux, céréales, pâtes
Grains de café, sachets de thé, condiments

Résidus verts

Résidus de nettoyage, désherbage et déchaumage des terrains, gazon
Résidus du potager et des arbres fruitiers
Feuilles mortes, petites branches

Autres matières

Papier, journaux et cartons souillés
Vaisselle en carton (non ciré)
Mouchoirs et essuie-tout souillés (sans produit de nettoyage)
Emballages de nourriture non plastifiés (boîtes de pizza, moules en papier pour muffins)
Cheveux et poils d'animaux, poussière

REFUSÉES

Liquides, textiles, couches et produits sanitaires (serviettes hygiéniques, soie dentaire), litière d'animaux souillée, papier ciré (contenants de crème glacée), mousse de sècheuse, emballages plastifiés, bois et céramique, styromousse, matières recyclables et résidus domestiques dangereux



Aucun sac plastique ne sera accepté (incluant sacs biodégradables, compostables ou faits à base de maïs)



MATIÈRES RECYCLABLES

ACCEPTÉES

Fibre cellulosique

Journaux, livres, annuaires téléphoniques, sacs bruns d'épicerie, enveloppes avec ou sans fenêtre
Papier glacé (circulaires, magazines)
Papier fin (papier à lettres)
Carton ondulé (gros cartons)
Carton plat (boîtes de céréales)
Carton pâte (contenants d'œufs)
Carton ciré ou multicouche (contenants de jus, d'aliments congelés, de lait, Tétrapak[®])

Verre

Contenants, pots et bouteilles faits de verre, quelle que soit leur forme ou leur couleur

Plastiques (codes 1, 2, 3, 4, 5, 7)

Bouteilles de boissons gazeuses, d'eau de source, contenants de produits alimentaires, d'entretien ménager, de santé, beauté

Pots de jardinage

Pellicules de plastique (sacs d'emballage et d'épicerie, sacs de magasinage, sacs à pain, sacs de produits alimentaires, sacs de nettoyage à sec, sacs de lait rincés)

Métal

Contenants, boîtes de conserve, canettes et couvercles de métal

REFUSÉES

Polystyrène, couches, papier aluminium ou ciré, cellophane, boîtes de pizza souillées, enveloppes matelassées, papier carbone



COLLECTE RÉGULIÈRE DES ORDURES ET DES DÉCHETS VOLUMINEUX

ACCEPTÉES

Ordures

Couches et serviettes hygiéniques, soie dentaire, litière d'animaux souillée, papier ciré (contenants de crème glacée), mousse de sècheuse, styromousse, bois et céramique, porcelaine, plastique (code 6), contenants pressurisés

Déchets volumineux

Meubles, tapis, matelas, toiles de piscine, réservoirs d'eau chaude
Appareils électroménagers sans porte ni dispositif de fermeture

REFUSÉS

Tous déchets électroniques et informatiques
Toutes matières recyclables
Toutes matières organiques
Pneus

Note : Bacs roulants à volume excédentaire

Les camions de déchets ne sont pas équipés pour vider les bacs roulants de plus de 240 litres. Par contre, si ces derniers contiennent des sacs attachés, les éboueurs videront leur contenu manuellement.



DÉPÔT DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

ACCEPTÉES

Ordinateurs, écrans, imprimantes, téléviseurs, radios, photocopieurs, télécopieurs, modems, lecteurs (VHS, DVD, DC et MP3), disques DVD et disques compacts, cassettes (audio, VHS et autres), caméras numériques, caméras vidéo, consoles de jeu vidéo, fours à micro-ondes, piles, cartouches d'encre et téléphones cellulaires

REFUSÉS

Pneus, résidus domestiques dangereux (peintures, etc.) et autres déchets

LIEU DU DÉPÔT
Stationnement des Travaux publics
100, rue Glenmore
Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h

